

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 18 AVRIL 2016

L'an 2016 le 18 avril à 20 heures 30 le conseil municipal de la commune du NOYER régulièrement convoqué le 8 avril 2016 s'est réuni sous la présidence de Renée NOUGUIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Conseillers municipaux présents : Renée NOUGUIER, Pierre BOYER, Rémi HUBAUD, Jean-Pierre BERTRAND, Richard PREL, Fabien ROUX, Martine PY, Brigitte LEBIODA, Marie-Claire MEYER, Max MASDEVILLE.

Conseiller municipal excusé : Serge REAT a donné procuration à Marie-Claire MEYER.

Secrétaire de séance : Madame Martine PY.

URBANISME : REQUETES AUX FINS D'ANNULATION D'UN CUB

Madame le Maire informe le conseil municipal des requêtes déposées au tribunal administratif par Monsieur et Madame Gilbert et Astrid CHAILLOL le 30 mars 2016, concernant des terrains situés au lieu-dit Le Serre. Les certificats d'urbanisme ont été déposés le 29 janvier 2016 et refusés le 19 février 2016 après instruction par la DDT. Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2016, la commune est soumise au RNU.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- donne tout pouvoir au Maire pour contacter un avocat spécialisé en droit d'urbanisme afin d'apporter les éléments juridiques de réponse et de rédiger les mémoires demandés par le tribunal administratif ;
- autorise Madame le Maire à défendre dans cette affaire.

Madame le Maire informe le conseil municipal de la réception d'un recours gracieux émis par Monsieur Jean-Michel COLMANT en date du 1^{er} avril 2016 concernant un terrain situé au lieu-dit Le Claret, suite à la délivrance d'un certificat d'urbanisme négatif le 12 février 2016. Les éléments de la requête ont été communiqués à la DDT en vue d'une réponse de leur part.

QUESTIONS DIVERSES

- **Courrier de la Com Com :** la technicienne environnement de la Communauté de Communes du Champsaur souhaite nous rencontrer afin d'envisager l'harmonisation et l'optimisation de la collecte des ordures ménagères et de tri sélectif.
- **Assainissement :** le cabinet Salla-Lecomte est en train d'effectuer les relevés topographiques demandés.
- **Coupes de bois :** le choix de la parcelle pour la prochaine coupe de bois est à l'étude actuellement et sera communiqué rapidement afin de commencer les inscriptions.
- **Broyeur :** le maire de Poligny a contacté la commune du Noyer pour l'achat en commun d'un broyeur de végétaux. Le conseil municipal a décliné l'offre pour l'instant.
- **Périmètre de protection :** Monsieur EYMAR a demandé si la commune envisageait de reconduire pour 2016 l'indemnisation pour ses terres situées dans le périmètre de protection rapproché du captage. Cette décision sera prise lors du prochain conseil municipal.
- **Association LAC :** en 2016, l'association LAC envisage en date du 19 juin une randonnée musicale ayant pour thème la découverte des canaux. Pour cela, ils

demandent l'autorisation de débroussailler les abords des canaux, notamment celui de Pont du Fossé. Le conseil municipal émet un avis favorable.

- Madame le Maire demande aux conseillers municipaux de réfléchir sur un éventuel regroupement de communes.

A 22 heures 40, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.